

Thetford Mines, le 28 septembre 2009

Bureau des audiences publiques sur l'environnement Québec  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet: Projet d'aménagement du parc éolien Des Moulins  
à Thetford Mines, St-Jean-de-Brébeuf et Kinnear's Mills.**

Monsieur le président,

Permettez-moi d'exprimer l'opinion de mon groupe dont plusieurs membres portent un grand intérêt au projet d'aménagement du parc éolien Des Moulins.

Cette opinion reflète les commentaires généralement recueillis auprès des sept cent vingt-cinq membres de FADOQ – Thetford Mines. Un club affilié au réseau FADOQ donc la mission est de regrouper les personnes aînées des secteurs Pontbriand, Thetford Sud et Thetford Mines, de les représenter auprès de différentes instances, d'organiser des activités et de leur offrir des programmes et des services afin de favoriser leur qualité de vie et leur épanouissement.

Notre organisation se montre très favorable à l'implantation du parc éolien Des Moulins dans la région de Thetford pour les raisons suivantes :

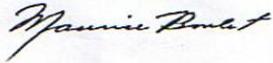
- le promoteur a fait de nombreuses consultations et a tenu des séances d'information. Il manifeste du respect envers la population. Les élus politiques, les propriétaires fonciers, les leaders socio-économiques et une très grande majorité de la population se disent en faveur de ce projet.
- le promoteur s'engage à respecter tous les règlements et les lois en vigueur à propos du bruit, de la santé des gens, à intégrer le plus possibles les éoliennes dans le paysage, à respecter les marges de recul usuelles notamment avec les habitations, les chemins, les plans d'eau.
- les éoliennes ne seront pas installées dans les érablières, les milieux humides, les ravages de chevreuils, au milieu des prairies agricoles et autres milieux sensibles.
- le déboisement et la construction de chemins pour l'installation des éoliennes vont s'effectuer en respectant le Guide des saines pratiques d'intervention en forêts privées et des mesures seront appliquées pour minimiser l'érosion des sols et protéger les frayères.

Les redevances financières à être versées dans le milieu semblent satisfaisantes. 2 M\$ par année pendant 20 ans incluant celles aux propriétaires et celles aux trois municipalités impliquées.

Ce projet va certes générer, pendant et après sa réalisation, un impact important dans notre milieu. D'autres projets viendront sûrement s'y greffer par la suite.

Ce projet viendra donc injecter de la richesse dont notre milieu a grandement besoin tout en respectant les règles associés au développement durable.

Veillez agréer, monsieur le président, nos plus cordiales salutations.



Maurice Boulet, président  
FADOQ – Thetford Mines, C.P. 382,  
Thetford Mines (Québec) G6G 5T1